


## LES PHASES DU MOUVEMENT

<b>PHASE PRINCIPALE</b>	<b>PHASE D'AJUSTEMENTS</b>
<b>Du 20 avril à 12h au 05 mai 12h</b>	<b>Du 10 juin à début juillet (avant le 04)</b>
<b>Qui participe?</b>	<b>Qui participe?</b>
<p><b>Participation obligatoire</b> des enseignant.e.s:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• stagiaires</li> <li>• nommés à titre provisoire</li> <li>• victimes d'une fermeture de poste</li> <li>• réintégrés à la rentrée</li> <li>• entrant dans le département</li> </ul> <p><b>Participation facultative:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• titulaires d'un poste souhaitant en changer</li> <li>• titulaires souhaitant "s'essayer" sur un poste spécifique</li> </ul>	<p>Tous les personnels n'ayant pas de poste <b>ne pas oublier le classement des circonscriptions à partir du 10 juin</b> .</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<b>Postes disponibles</b>	<b>Postes disponibles</b>
<p><b>Tous les postes</b> du département (vacants ou susceptibles de l'être) y compris en ASH.</p> <p>Il est également possible de formuler des <b>vœux de groupe</b> géographiques associés un type de poste : mat, élé, français, allemand, ASH, dir, remplacement ... ATTENTION à bien vérifier la saisie de ces vœux qui sont larges...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les postes libérés par les titulaires (partant en CAPPEI, congé parental, congé de formation professionnelle, CLM, ...)</li> <li>- Ouvertures de classes</li> <li>- Les compléments de temps partiels, de décharge de direction, de PEMF...</li> </ul>
<b>Déroulement</b>	<b>Déroulement</b>
<b>Phase informatique</b>	<b>Phase manuelle</b>
Nomination informatisée selon le barème	Nomination manuelle selon le barème à partir du classement des circonscriptions
<b>Type de nomination</b>	<b>Type de nomination</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- à titre définitif sur postes demandés (sous réserve des titres requis, sinon nomination à titre provisoire)</li> <li>- à titre provisoire sur un poste resté vacant si aucun poste demandé n'était disponible</li> </ul>	à titre provisoire

<b>Phases d'ajustement :</b> <b>fin août et début septembre 2026</b>
<p>Nomination des enseignant.e.s resté.e.s sans poste ou ayant subi une mesure de carte scolaire à la rentrée. Nomination au barème, en fonction des postes disponibles (notamment les dernières ouvertures de classe)</p>

# LES MILITANT.E.S DE LA CFDT

La CFDT est la première organisation syndicale en France. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Alsace est présente dans toutes les instances de l'Académie.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, nous avons 2 sièges en CAPD 68, ce qui nous permet d'avoir du poids face à l'administration, d'être efficaces dans la défense des intérêts des collègues ainsi que dans le suivi des situations individuelles et d'avoir une réelle expertise sur tous les actes de carrière.

Nous avons aussi 4 sièges en CSA 68 et pesons dans les choix politiques du département et de l'académie sur les règles du mouvement par exemple.

## **Nos élu.e.s et militant.e.s**

*Anne- Cécile AUNEAU, GS dédoublée, école maternelle Anne Franck Colmar  
Marc BRAUNSTEDTER, adjoint école élémentaire Koechlin Mulhouse  
Christine HEIL, titulaire de secteur, circonscription d'Andolsheim  
Géraldine KAPP, adjointe école élémentaire Fehlacker Pfastatt  
Virginie MARIAGE, ZIL, Colmar  
Chloé MULLER, adjointe élémentaire J.Zay Mulhouse  
Chafigh NADJIM, directeur école maternelle Zuber Mulhouse  
Nicolas NEMETT, directeur école élémentaire Koechlin Mulhouse  
Delphine SCHNEIDER, adjointe école primaire les Romains Rixheim*

## **Leur rôle**

- **pendant la saisie des vœux:**
  - Explication des règles du mouvement
  - Conseils et accompagnement lors de la saisie des vœux
  - Vérification des barèmes et des bonifications
- **au moment des résultats:**
  - Suivi des dossiers
  - Vérification du respect des règles
  - Préparation des phases suivantes du mouvement, avec information aux collègues et accompagnement spécifique
  - Suivi des recours gracieux pour demande de changement de nomination

## **Les contacter**

**CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Alsace**

1 rue de Provence  
68100 MULHOUSE

téléphone : 03.89.31.86.66  
mail : [68@efrp.cfdt.fr](mailto:68@efrp.cfdt.fr)

